

TERMES DE REFERENCE

DEPARTEMENT INTERNATIONAL

EVALUATION D'APPRENTISSAGE SUR LE VOLONTARIAT A LA CROIX-ROUGE DU BURKINA FASO

2020

1. Résumé

- + **But** : Le présent appel d'offre concerne une évaluation externe sur le volontariat au Burkina Faso et plus spécifiquement à la Croix-Rouge Burkinabè (CRBF). Il s'agit d'une **évaluation d'apprentissage** qui vise à comprendre d'une part les facteurs sous-jacents favorisant l'implication volontaire et bénévole de la population Burkinabè dans des projets ou activités en faveur de leurs communautés et, d'autre part, au regard de ces facteurs, analyser les pratiques de gestion (recrutements, formations, motivations, etc.) des ressources humaines volontaires de la CRBF et émettre des recommandations en vue d'améliorer ces pratiques et de définir un plan d'action concret, transposable dans le prochaine Plan Stratégique de la CRBF
- + **Public(s) cible(s)** : Cadres nationaux et provinciaux de la CRBF, Partenaires du Mouvement Croix-Rouge/Croissant Rouge en appui de la CRBF

+ **Mandataire(s)**:

La Croix-Rouge de Belgique

Acteur de référence dans le domaine de l'action humanitaire, la Croix-Rouge de Belgique (CRB) mène un combat de tous les instants pour soulager la souffrance des hommes et prévenir les crises humanitaires.

Plus précisément, les domaines d'activité prioritaires sont :

- **la sensibilisation humanitaire** : promouvoir le respect des règles et principes humanitaires, promouvoir la non-discrimination et la tolérance ;
- **les actions de solidarité** : soutenir les personnes les plus isolées, soutenir les personnes en situation de précarité, fournir une assistance humanitaire aux migrants quel que soit leur statut, agir en faveur de l'enfance vulnérable ;
- **les interventions en cas de catastrophes** : renforcer nos capacités d'intervention, renforcer les capacités de la population à réagir de manière adéquate en cas de catastrophe, renforcer les capacités d'autres Sociétés Croix-Rouge à se préparer aux catastrophes et à les gérer ;
- **la protection de la santé** : fournir des produits sanguins de qualité en quantité suffisante, renforcer les capacités de la population à prodiguer les premiers secours, améliorer nos offres des services médico-sanitaires, soutenir les programmes de santé d'autres Sociétés Croix-Rouge.

Philosophie :

Les actions de la Croix-Rouge sont en toutes circonstances guidées par les sept Principes fondamentaux : **humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.**

A la Croix-Rouge, tous les membres actifs, qu'ils soient volontaires ou permanents, sont également motivés par différentes valeurs qui viennent étayer ces Principes fondamentaux :

Engagement : Dans mon action au quotidien, à mon niveau et dans ma fonction, je m'investis pour contribuer à la mission de la Croix-Rouge. J'agis en toutes circonstances selon les Principes et les Valeurs de la Croix-Rouge. Nous sommes attentifs au sens de nos actions et à leur impact.

Bienvveillance : Dans mon action au quotidien, je veille à considérer chaque personne avec respect, dignité et tolérance. Ensemble, nous sommes à l'écoute de tous et mettons tout en œuvre pour proposer un accueil de qualité.

Diversité : Dans mon action au quotidien, j'accueille et valorise les différences comme une richesse sur laquelle fonder mes actions. Notre Mouvement est le reflet de la société. Il réunit des membres d'âge, de culture, de sexe, d'origine, de compétences et de nationalités différents.

Ensemble nous construisons une organisation ouverte sur le monde et rassemblons les énergies pour remplir notre mission auprès des plus vulnérables.

Coopération : Dans mon action au quotidien, je reste ouvert à toute collaboration aussi bien interne qu'externe. Nous encourageons les synergies, car c'est ensemble qu'on agit pour un monde plus humain.

Le Département International de la Croix-Rouge est constitué en asbl. Composé d'une trentaine de personnes, il coordonne les opérations d'urgence et de développement à l'étranger.

La Croix-Rouge Burkinabé

La Croix-Rouge Burkinabé est une société de secours volontaire, autonome, auxiliaire des pouvoirs publics et en particulier des services de santé militaires, conformément aux dispositions des conventions de Genève et seule Société nationale pouvant exercer son activité sur l'ensemble du territoire national par le décret N° 262/ PRES / IS-DI/SPP du 09 juillet 1962, modifié par le décret N° 441 / PRES/IS-DI du 20 septembre 1962. Elle a été reconnue par le Comité International de la Croix-Rouge le 1^{er} novembre 1962. Elle est membre de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge depuis 1963.

Implantée dans les 45 provinces du pays par la mise en place des comités locaux, elle compte plus de 2500 volontaires. En vertu de ses statuts, elle consacre les mêmes principes fondamentaux du Mouvement : Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité.

Elle a pour mission d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, de protéger la vie et la santé, de faire respecter la dignité humaine, de prévenir et d'alléger les souffrances humaines.

+ Point focal :

Personne de contact en Belgique :

Valérie Bartholomé, Responsable Partenariats et Programmes pour le Burkina Faso –CRB

+32 2 371 3312

evaluation.sai@croix-rouge.be

valerie.bartholome@croix-rouge.be

Personnes de contact au Burkina Faso

Mirko Tommasi : Représentant de la CRB au Burkina Faso

mirko.tommasi@croix-rouge.be

+ Calendrier indicatif

27 janvier 2020 : Ouverture des offres

28 janvier 2020 : Sélection de l'offre

31 janvier 2020 : Signature du contrat

5 février 2020 : Réunion de cadrage (skype)

31 janvier au 10 février 2020 : lectures de documents et remise de la note méthodologique

17 au 28 février : mission terrain

6 mars 2020 : Remise du rapport provisoire et restitution

30 mars 2020 : Remise du rapport définitif et des annexes

+ Lieux : Burkina Faso (Ougadougou et provinces, selon contexte sécuritaire)

+ Budget indicatif maximum : 10.000€

2. Historique et contexte de l'évaluation

La Croix-Rouge de Belgique entretient des relations de partenariat avec la Croix-Rouge Burkinabè depuis 1997. Ce partenariat se concrétise à travers des appuis dans la mise en œuvre de projet de développement (protection de l'enfance, amélioration de la résilience communautaire, santé communautaire,...) et de réponse aux crises humanitaires. Au-delà des projets au bénéfice direct de la population burkinabè, la CRB appuie également son homologue burkinabè dans son développement organisationnel, et ce afin d'améliorer la qualité des interventions.

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre de l'initiative EU Aid Volunteers, pour laquelle la Croix-Rouge

Française a obtenu un financement que la CRBF est, entre autres, chargée de mettre en œuvre avec l'appui de la CRB.

L'objectif général du financement est « d'améliorer la préparation et la réponses aux catastrophes et aux crises des structures de la Croix-Rouge en renforçant le Volontariat et ses capacités d'intervention et en suscitant une réponse résiliente des populations ».

Au Burkina Faso, la logique d'intervention s'articule autour de 2 axes :

- le renforcement du département Volontariat de la CRBF avec l'élaboration d'outils supports afin d'assurer non seulement la gestion du volontariat local mais également permettre une certification de la SNH en tant qu'organisme d'accueil pour les volontaires rentrant dans le cadre de l'initiative EU volunteers
- Le renforcement des capacités de réponse aux crises et catastrophes de la CRBF (1^{er} secours, évaluations, déploiement de volontaires, plans de contingence, etc.)

L'évaluation, objet de cet appel d'offre, s'inscrit dans le premier axe d'intervention, et vise à permettre à la CRBF d'avoir une vision plus claire de la situation du volontariat dans la Société Nationale et ce afin d'adapter ses pratiques de recrutement et de gestion en la matière. Il s'agit donc d'une **évaluation d'apprentissage**.

Dès sa création dans les années 1960, la CR Burkinabé est reconnue par l'Etat Burkinabé comme organisation de secours volontaire, autonome et auxiliaire des pouvoirs publics et, à l'instar des autres membres du Mouvement Croix-Rouge Croissant Rouge, adopte les principes fondamentaux de la Croix-Rouge¹, parmi lesquels le volontariat fait partie.

Face à certaines difficultés liées au volontariat (gestion et financement du volontariat, érosion de l'esprit du volontariat...) exprimées par différents comités provinciaux, l'Assemblée Générale de la CRBF décide en avril 2015 de réaliser des « Etats généraux du Volontariat ». Ainsi, en juillet 2015, la Croix-Rouge burkinabé entame une série de consultations sous forme d'assises provinciales, régionales et nationales sur le volontariat qui a abouti à un « rapport des états généraux du volontariat ». Ce rapport synthétise les différentes difficultés rencontrées pour lesquelles des pistes de solution sont apportées par les acteurs de la société nationales.

Enfin, le financement EU Aid Volunteers, dans le cadre duquel s'inscrit cette évaluation a permis à la CRBF de revoir ses outils et politiques de gestion du Volontariat, ces documents sont en cours de validation.

3. Objectifs et portée de l'évaluation

+ But général et objectifs

L'objectif général de cette évaluation vise à dégager d'une part des recommandations concrètes à l'attention de la CRBF qui puissent être transposables dans un futur Plan de Développement pour la Société National et/ou dans le futur Plan Stratégique 2021-2025 et, d'autre part, des recommandations à la CRB et aux autres partenaires de de la CRBF afin d'améliorer leurs accompagnement en matière de gestion du volontariat.

Les informations et analyses développées dans l'évaluation seront donc utilisées par les cadres de la CRBF (principalement le chargé du département en charge du Volontariat mais également les personnes en charge de la mise en œuvre des projets et activités de routines avec les volontaires) afin, le cas échéant, d'adapter/compléter les textes et procédures de la CRBF en matière de volontariat et améliorer leurs pratiques de gestion vis-à-vis de ces ressources humaines spécifiques.

La CRB et les autres partenaires de la CRBF pourront également utiliser ces informations et analyses afin d'en tenir compte dans le développement de nouveaux projets et dans l'accompagnement de la CRBF en matière de développement organisationnel.

+ Portée

L'évaluation sera réalisée entre le mois de février 2020 et le mois de mars 2020 et devra couvrir au minimum 2 zones rurales, 2 zones urbaines et minimum 3 provinces. Les localisations exactes seront définies au moment de la phase de cadrage.

¹ Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité, Universalité

4. Questions que se pose le commanditaire

+ Qui est le volontaire de la Croix-Rouge Burkinabé, pourquoi s'engage-t-il et comment est-il perçu ?

Sous-questions :

- Quel est le profil typique du volontaire à la CRBF (genre, âge, moyens d'existence, niveau d'instruction, etc.) ? Ce profil diffère-t-il en zone rurale et en zone urbaine ? D'une province à l'autre ?
- Quels sont les facteurs sous-jacents qui poussent les personnes à être volontaires à la CRBF? Ces facteurs diffèrent-ils selon le genre et selon la zone géographique ?
- Comment les populations locales perçoivent-elles les volontaires CR et leur travail? Cette perception diffère-telle d'une zone à l'autre (urbain/rurale, entre les provinces) ?
- Existe-t-il des mécanismes (traditionnels) de reconnaissance communautaire pour le travail effectué bénévolement au bénéfice de l'ensemble de la communauté ? Si ces mécanismes existent, y a-t-il des différences significatives selon les provinces, selon le genre ? Si ces mécanismes n'existent pas, ont-ils existés et pourquoi les a-t-on abandonnés ?

+ Comment fonctionne le système de gestion du volontariat de la CRBF et correspond-il aux attentes des parties prenantes (volontaires, comités provinciaux, coordinations au siège, etc.) ? :

Sous-questions :

- Quels sont le rôle du siège et des comités provinciaux de la CRBF dans le système de gestion des volontaires (planification, recrutement, formation, suivi, reconnaissance) et comment cette gestion est-elle effectuée pratiquement? Les responsables au siège et dans les comités provinciaux sont-ils satisfaits de cette répartition des rôles ?
- La gestion effective des volontaires est-elle conforme aux politiques et procédures de la CRBF ? Ces politiques et procédures sont-elles en adéquation avec les standards de la FICR et du Mouvement CRCR en matière de gestion du volontariat? Ces politiques et procédures sont-elles en adéquation avec les capacités (humaines, financier, logistique, techniques, etc.) de la CRBF ?
- Le système de gestion des volontaires en cours à la CRBF répond-il aux attentes des volontaires et potentiels volontaires ?

Le traitement de ces questions évaluatives devra aboutir à des recommandations concrètes et réalisables à l'attention

- de la CRBF : afin d'améliorer ses pratiques et ses outils et, de manière plus globale, adapter sa stratégie en matière de développement et gestion du volontariat.
- de la CRB et des autres partenaires de la CRBF afin de prioriser et améliorer les appuis et accompagnements fournis dans le renforcement des capacités de la CRBF en matière de gestion et développement du volontariat

Les évaluateurs veilleront par ailleurs à intégrer un aspect « genre et diversité » dans leur analyse et recommandations.

5. Plan de mise en œuvre, méthodologie, logistique et budget

+ Plan de mise en œuvre et éléments méthodologiques

Phase de sélection :

- Dépôt des offres : 26 janvier 2020
- Ouverture des offres : 27 janvier 2020
- Sélection des offres : 28 janvier 2020
- Signature du contrat : 31 janvier 2020

Phase de Cadrage :

La phase de cadrage démarra avec la réalisation d'une réunion (skype) avec le comité d'évaluation afin, le

cas échéant, de préciser les attentes et faire un feedback sur l'offre présentée. Cette réunion sera réalisée au plus tard le 5 février 2020.

Cette réunion sera suivie par une phase d'étude documentaire sur les outils et politiques de gestion du volontariat de la CRBF ainsi que de la littérature et guidelines sur le volontariat publié par le Mouvement Croix-Rouge.

La phase de cadrage vise à permettre aux évaluateurs d'approfondir leur connaissance des enjeux de l'évaluation, à ajuster le choix, la formulation et la structuration des questions évaluatives (critères de jugement, indicateurs), et à préciser les modalités de collecte et d'analyse des données qui seront proposées pour y répondre. Elle donnera lieu à la présentation d'une note méthodologique, pour discussion et validation du comité d'évaluation lors d'une seconde réunion (skype) avec les évaluateurs.

Cette seconde réunion devra avoir lieu au plus tard une semaine avant la phase d'évaluation sur le terrain (au plus tard le 10 février) et la note méthodologique transmise au plus tard deux jours avant la réunion

Output de cette phase :

- Une note méthodologique comprenant notamment :
 - les questions d'évaluation, reformulées et complétées à partir des questions de la section 4 ;
 - les critères de jugement pour chaque question d'évaluation ;
 - les indicateurs par critère de jugement ;
 - les méthodes de collecte et les outils de collecte de l'information pour la phase de terrain avec une attention particulière à la collecte d'informations auprès des bénéficiaires et des communautés;
 - un chronogramme indicatif de réalisation de la mission sur terrain.

Phase d'évaluation :

Durant cette phase, les consultants se rendront sur le terrain auprès du siège de la CRBF, de ses comités décentralisés (provinciaux, territoriaux, villageois,...) et, selon la méthodologie proposée, d'autres parties prenantes (communautés, organisations travaillant avec des volontaires/bénévoles)

La méthodologie proposée devra assurer la collecte d'une information nécessaire et suffisante, vérifiée tant auprès des différentes instances de la CRBF que des communautés et parties prenantes. Dans cette optique, les évaluateurs devront maîtriser les techniques particulières d'enquête et d'interview au sein des groupes ciblés selon la méthodologie adoptée, et en particulier des techniques pour prendre en compte l'avis des femmes et des enfants.

Les membres du comité d'évaluation basés au Burkina Faso accompagneront les évaluateurs dans la préparation et dans le bon déroulement de l'évaluation à proprement parler.

A la fin de la mission, une réunion de restitution sera organisée dans avec les membres du comité d'évaluation basés au Burkina Faso. Cette réunion sera ouverte à d'autres représentants de la CRBF et aux autres membres du Mouvement Croix-Rouge actifs dans le pays.

Outputs de cette phase :

- Un powerpoint de restitution de constats et recommandations pour la CRBF

Phase de rapportage et de consolidation

Au plus tard le 6 mars, un pré-rapport écrit sera envoyé au comité d'évaluation qui l'examinera et enverra aux évaluateurs des commentaires consolidés dans les 10 jours. Les évaluateurs auront 10 jours pour intégrer les commentaires et envoyer leur rapport final. Dans tous les cas, la remise du rapport final définitif devra être réalisée avant le 31 mars 2020.

Ce rapport contiendra les constats de l'évaluation ainsi que les conclusions et recommandations.

Il devra se présenter comme suit :

1. Introduction
2. Table des matières
3. Synthèse
4. Méthodologie
5. Constats
6. Analyses et facteurs explicatifs

7. Conclusions et enseignements
8. Améliorations souhaitables (recommandations), structurées en fonction de leurs destinataires
9. Illustration des bonnes pratiques identifiées
10. Les annexes (à attacher à la version finale du rapport) contiendront notamment
 - les termes de référence
 - la note méthodologique
 - la liste des documents consultés
 - les outils de collecte de données (qualitative et quantitative)

La synthèse devra reprendre en 3 pages max., les éléments essentiels du rapport d'évaluation et les principales améliorations proposées.

L'analyse sera basé sur des sources fiables, vérifiables et triangulées.

Les conclusions devront indiquer sur quels numéros de paragraphe (dans les constats et analyses) elles sont fondées. Toute recommandation devra correspondre à une conclusion. Le rapport final sera évalué sur la base de son contenu, de sa force probante, de sa cohérence et de sa lisibilité. Si possible et pertinent, les recommandations seront classées en suivant les critères de l'OCDE (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact).

Le rapport global ne reprendra pas le détail de la note méthodologique (pas de copier-coller). Tout matériel important sera joint en annexe.

Le cas échéant, le draft du rapport final sera discuté avec les évaluateurs lors d'une réunion par skype

Outputs de cette phase :

- Un pré-rapport final global (qui sera si nécessaire discuté avec le Comité d'évaluation lors d'une réunion avec les évaluateurs)
- Un powerpoint de présentation des principaux constats et recommandations
- Un compte-rendu des principaux points d'attention pour la rédaction du rapport final discutés lors de la réunion de restitution sur le terrain
- Un rapport final (max. 30 pages, annexes exclues)

+ Sources

Documentation :

CRBF :

- La politique du Volontariat
- la Charte du volontaire
- le Code de conduite du volontaire,
- Le système de motivation des volontaires
- La grille de prise en charge des volontaires
- Rapport des Etats généraux du Volontariat (2015)
- Plan Stratégique 2016-2020

FICR

- Politique relative au volontariat
- Aspects juridiques liés au volontariat : boîte à outils pour les Société nationales
- Etude mondiale sur le volontariat : rapport

Croix-Rouge Suédoise :

- Rapport de mission

Personnes-clés à interviewer (exemples):

Au siège de la CRBF :

- Le Secrétaire Général
- Le Responsable du Service Volontariat et ses adjoints
- Le Directeur Evaluation et Planning
- Les Coordinateurs thématiques (Santé, Moyens d'existence,..)
- Représentants des partenaires du Mouvement CRCR

Dans les provinces :

- Les membres des comités provinciaux
- Les volontaires CR
- Les membres de communautés qui bénéficient de l'action ou de la présence de volontaires CR
- Les membres de communautés qui ne bénéficient pas de l'action ou de la présence de volontaires CR

+ Sécurité

Le soumissionnaire est responsable de la gestion de la sécurité des consultants qui seront envoyés sur le terrain pour effectuer cette évaluation. Au début de l'évaluation, le comité d'évaluation et/ou le Représentant pays de la CRB et/ou le chargé sécurité de la CRBF réalisera avec les consultants un briefing sécuritaire qui visera à donner des conseils utiles pour la sécurité dans le pays. La CRB et la CRBF pourront aider le soumissionnaire dans la gestion d'éventuels accidents/incidents de sécurité qui pourraient intervenir. Néanmoins, la CRB et la CRBF ne seront pas tenue responsables de ces éventuels incidents/accidents, ni de leur gestion.

+ Budget

Le montant du budget disponible pour cette évaluation est de **10.000 € TTC** (la CRB n'est pas exonérée de TVA et elle ne peut pas la récupérer). Toute offre supérieure à ce montant sera automatiquement rejetée. Le budget comprend les honoraires de toute l'équipe d'évaluation, les assurances, les per-diems, le logement, les frais de transports nationaux et internationaux, les frais de communication, administration, secrétariat.

Dans la mesure du possible, pour les déplacements locaux dans le pays, la CRBF mettra à disposition des évaluateurs un véhicule et un chauffeur dont les frais (carburant, per-diem du chauffeur (+/-20€/j), etc.) devront être pris en charge par le soumissionnaire. La CRB n'acceptera pas des offres dont le montant journalier des honoraires est supérieur à 500 € TTC.

Tous les coûts encourus par le prestataire relatifs à l'établissement de son offre seront supportés par le prestataire. Le présent marché est un marché à prix global, ce qui signifie que le prix global est forfaitaire, aucune révision de prix ne sera possible.

6. Pilotage

Un Comité d'évaluation assurera un suivi des travaux selon le calendrier indicatif proposé et exprimera un avis sur la qualité des travaux. Deux personnes de contact seront désignées pour être les interlocuteurs des évaluateurs : une à Bruxelles, l'autre à Ouagadougou.

Le comité sera composé de 5 personnes : 2 basées à Bruxelles (la Responsable Partenariats et Programmes en charge du Burkina Faso et la Référent Thématique Engagement Communautaire et Redevabilité) et 3 basées à Ouagadougou (le Représentant Pays de la CRB, le chargé Volontariat de la CRBF et le Directeur Evaluation et Planning de la CRBF)

Le Comité d'évaluation sera en charge de faciliter l'organisation de l'évaluation sur le terrain, d'organiser la restitution, et exprimera un avis sur le contenu des analyses, sur les conclusions et les recommandations du rapport final.

L'équipe d'évaluation prendra en compte les remarques et les commentaires faits par le Comité d'évaluation.

7. Équipe d'évaluation & qualification

L'équipe d'évaluation devra remplir les conditions suivantes :

Requis :

- ⤴ Formation universitaire ou équivalente en sciences sociales, politiques, anthropologie ;
- ⤴ Expérience en matière d'évaluation et connaissance des méthodes d'évaluation et de collecte de données qualitative/quantitatives sur le terrain ;
- ⤴ Expérience avec des organisations à base communautaire et/ou de bénévoles/volontaires ;
- ⤴ Expérience en renforcement de capacités de structures à but non lucratif.

Souhaité

- ⤴ Expérience en matière d'animation de groupes ;
- ⤴ Connaissance de la langue française ainsi que des langues des communautés visitées ;
- ⤴ La connaissance du Mouvement Croix-Rouge est un atout ;
- ⤴ L'équipe d'évaluation sera composée d'au moins une personne ressortissante du Burkina Faso ;
- ⤴ L'aspect Genre devra être pris en compte dans la composition de l'équipe.

Dans l'offre technique, le chef de l'équipe et le rédacteur du rapport final doivent être clairement identifiés.

8. Normes de qualité et d'éthique

Les évaluateurs devront prendre toutes les mesures raisonnables pour garantir que l'évaluation est conçue et menée de manière à respecter et à préserver les droits et le bien-être des personnes et des communautés auxquelles elles appartiennent ; qu'elle est techniquement exacte, fiable et légitime ; qu'elle est réalisée de façon transparente et impartiale et qu'elle contribue à promouvoir l'apprentissage institutionnel et la responsabilisation. Par conséquent, l'équipe d'évaluation devrait respecter les normes d'évaluation et les pratiques applicables énoncées dans le Cadre d'évaluation pour la Fédération internationale.

Les normes de la Fédération internationale en matière d'évaluation sont les suivantes :

1. Utilité : les évaluations doivent être utiles et utilisées.
2. Faisabilité : les évaluations doivent être réalistes, diplomatiques et gérées de façon rentable et sensée.
3. Éthique et licéité : les évaluations doivent être réalisées dans le respect de l'éthique et des lois, en veillant tout particulièrement au bien-être des personnes qui y participent ou qui en subissent les effets.
4. Impartialité et indépendance : les évaluations devraient être impartiales et donner une appréciation détaillée et objective qui tient compte du point de vue de toutes les parties prenantes.
5. Transparence : les évaluations devraient être menées de façon ouverte et transparente.
6. Précision : les évaluations devraient être techniquement exactes et fournir suffisamment d'informations sur les méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des données pour en démontrer la validité ou le bien-fondé.
7. Participation : les parties prenantes devraient être consultées et véritablement associées au processus d'évaluation si cela est possible et justifié.
8. Collaboration : la collaboration entre les principaux partenaires opérationnels dans le processus d'évaluation contribue à renforcer la légitimité et l'utilité de l'évaluation.

Il est également attendu que l'évaluation soit menée dans le respect des sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir : 1) l'humanité, 2) l'impartialité, 3) la neutralité, 4) l'indépendance, 5) le volontariat, 6) l'unité, et 7) l'universalité. De plus amples informations sur ces Principes sont disponibles à l'adresse : www.ifrc.org/what/values/principles/index.asp

Confidentialité :

Toute information concernant la Croix-Rouge et incluse dans ce document de consultation ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Ce dernier accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cette consultation.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

9. Procédures de soumission des candidatures

+ Contenu de l'offre

Les réponses à cette consultation doivent être simples, concises et impérativement respecter le format imposé. Elles seront envoyées en 3 documents séparés en suivant le canevas ci-dessous.

Document 1 : Offre technique (max 20 pages)

1. Présentation de votre société :

- 1.1 Bref historique et descriptif des activités de votre société
- 1.2 Nombre d'employés

- 1.3 Chiffre d'affaires et résultats des 3 derniers exercices
- 1.4 Évaluations déjà réalisées en lien avec l'objet de la présente évaluation
- 1.5 Connaissance du Mouvement Croix-Rouge

2. Description détaillée de votre offre

- 2.1 Compréhension des attentes concernant cette évaluation
- 2.2 Description détaillée du contenu des étapes proposées (diagnostic, analyses, scenarii, plan d'action, reporting...)
- 2.3 Description des hypothèses de la méthodologie proposée pour la collecte des données (qui seront confirmées lors de la réunion de cadrage)
- 2.4 Moyens mis en œuvre
- 2.4 Points forts et valeur ajoutée de votre offre pour effectuer cette mission
- 2.5 Disponibilité à se rendre dans différentes zones du pays, notamment en zone rurale (indication précise des provinces dans lesquelles l'équipe d'évaluation exclue de se rendre le cas échéant)
- 2.5 Planning détaillé

3. Recommandations du Prestataire pour la bonne réalisation de la mission

4. Présentation de l'équipe qui interviendra sur la présente mission et répartition des responsabilités entre ses membres

5. Références sur le type de missions correspondant à la mission du présent appel d'offres y inclus le nom de l'organisation contractante et le nom et le numéro de téléphone d'une personne de contact de l'organisation contractante (la CRB se réserve le droit de contacter les organisations listées comme références)

Document 2 : CV des intervenants (2 pages maximum par intervenant)

Le futur contrat sera conclu en considération des noms et de la qualité des personnes intervenant au titre de la présente mission. Le titulaire du marché identifiera lors de la remise de sa proposition de service une équipe dédiée à l'exécution de la mission et précisera le nom et la qualité des personnes composant la dite équipe. Si ces personnes venaient à quitter la structure du titulaire du marché, la Croix-Rouge de Belgique se réservera le droit de mettre fin au contrat sans indemnités pour le titulaire.

Document 3 : Proposition financière détaillée

- 1.1 Engagement forfaitaire
- 1.2 Décomposition des coûts (taux par profil, nombre de jours proposés, transport, per diem...).
- 1.3 Échéancier de paiement
- 1.4 Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que l'entreprise candidate :
 - ne se trouve pas en état de faillite ou de liquidation, de cessation de ses activités ou de concordat judiciaire ;
 - est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où elle est établie ;
 - n'a pas été condamnée par un jugement passé en force de chose jugée pour un délit ou une faute grave qui porte atteinte à son intégrité professionnelle ;
 - respecte les normes définies dans les conventions de base de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;

+ Envoi de l'offre

La réponse complète doit être envoyée par e-mail en versions standard Microsoft Office (Word / Excel) ou en pdf à « evaluation.sai@croix-rouge.be » avec l'intitulé du message suivant : **évaluation externe volontariat BF2020**.

La taille du message ne doit pas dépasser 5 Mo. Si cela devait être le cas, nous vous remercions de découper votre réponse en plusieurs e-mails.

Les propositions doivent être envoyées au plus tard le 26 janvier 2020 à 23:59 heures.

+ Sélection du candidat

Le contrat sera attribué au proposant qui présente le meilleur rapport qualité/prix, notamment en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Offre technique : 40%
- CV des évaluateurs : 40%
- Offre financière : 20%